

HUMANITÉS ARTISTIQUES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE



2026
2027



NAMUR
CAPITALE



NAMUR
LE CONSERVATOIRE
BALTHASAR-FLORENCE

LES HUMANITÉS ARTISTIQUES

Les Humanités Artistiques combinent une formation générale (Technique de Transition) avec une formation artistique exigeante et intensive. Elles consistent en un partenariat entre une école secondaire de formation générale et une école artistique (académie ou conservatoire).

Le Conservatoire Balthasar-Florence organise des Humanités Artistiques dans deux domaines :

- Les Arts de la Parole et du Théâtre (en partenariat avec l'IATA Namur)
- La Danse classique ou contemporaine (en partenariat avec l'Institut Saint-Joseph de Jambes)

Ces options sont proposées au 2^e degré (3^e et 4^e années), au 3^e degré (5^e et 6^e années) et peuvent être intégrées en 3^e, 4^e ou 5^e années.

Les Humanités Artistiques mènent à l'obtention du **CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur)** et permettent l'accès à l'enseignement supérieur, universitaire ou en Haute Ecole. En particulier, ces études préparent :

- À une carrière artistique (via les Ecoles Supérieures des Arts : Conservatoires Royaux, INSAS, IAD) : comédien·ne, metteur·euse en scène, professeur·e **d'Arts de la Parole et du Théâtre**
- Aux professions dans lesquelles la prise de parole est essentielle : journalistes, avocat·e·s, animateur·rice·s, représentant·e·s, etc.
- Aux métiers de l'éducation : instituteur·rice·s, professeur·e·s, éducateur·rice·s, etc.

OPTION ARTS DE LA PAROLE & DU THÉÂTRE

En partenariat avec le Conservatoire Balthasar-Florence de Namur, l'IATA Namur propose un cursus à partir de la troisième année comprenant à la fois un solide bagage de cours généraux (23 ou 25 périodes/semaine) et une option Arts de la Parole et du Théâtre (8 ou 11 périodes /semaine).

L'option reprend les différents cours inhérents à la formation du/de la futur·e acteur·rice/comédien·ne :

Le théâtre

Développer les techniques de jeu : improviser, incarner des personnages et explorer des situations, des émotions et son imaginaire.

La déclamation

Découvrir des textes en vers et en prose, issus des répertoires classiques et contemporains, et apprendre à les interpréter avec justesse et expressivité.

L'éloquence

Prendre la parole en public, structurer ses idées et s'exprimer avec clarté, aisance et conviction.

L'orthophonie

Prononcer correctement les mots, éviter les pièges de la langue française, adopter une parole fluide et claire en utilisant tout outil orthophonique susceptible d'éclairer un texte en vue de l'interprétation. L'orthophonie est aux arts oratoires ce que le solfège est à la musique.

L'histoire du théâtre

Explorer des œuvres théâtrales et poétiques en les replaçant dans leur contexte historique et culturel, et en analyser les formes et les mises en scène.

L'expression corporelle

Prendre conscience de son corps, développer la maîtrise des mouvements, en reconnaître les moteurs, construire une gestuelle expressive en lien avec l'espace et le rythme.

Corps & voix

L'exploration, l'analyse, la compréhension et le développement des potentialités vocales et corporelles comme outil d'interprétation (énergie, respiration, voix, actions, dynamiques, espace, etc.)

Les ateliers théâtre ou déclamation

Concevoir et réaliser collectivement un projet artistique, de la création à la présentation.

GRILLE HORAIRE

COURS GÉNÉRAUX • IATA

	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
FRANÇAIS	5	5	4	4
MATHÉMATIQUES	5	5	4	4
LANGUE MODERNE	4	4	4	4
SCIENCES	3	3	3	3
HISTOIRE	2	2	2	2
GÉOGRAPHIE	2	2	2	2
RELIGION CATHOLIQUE	2	2	2	2
ÉDUCATION PHYSIQUE	2	2	2	2

FORMATION OPTIONNELLE • CONSERVATOIRE

	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
HISTOIRE DU THÉÂTRE			2	1
ORTHOPHONIE			1	1
ÉLOQUENCE	2	2	1	1
DÉCLAMATION	2	2	1	1
THÉÂTRE	2	2	2	3
ATELIER THÉÂTRE				2
CORPS & VOIX			2	2
ATELIER DÉCLAMATION			2	
EXPRESSION CORPORELLE	2	2		

ÊTRE ÉLÈVE AU SEIN DE L'OPTION

- Les élèves désireux d'intégrer l'option doivent être inscrits au préalable à l'IATA
- Les élèves devront présenter le test d'orientation imposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir plus loin).
- En 3^e année, tous les cours sont dispensés à l'IATA
- En 4^e, 5^e et 6^e, les cours généraux sont dispensés à l'IATA et les cours d'option au Conservatoire Balthasar-Florence de Namur (Grand Manège) *Attention : les cours d'option en 3^e sont susceptibles d'être donnés le mercredi après-midi.*
- Plusieurs sorties culturelles sont organisées durant l'année. Ces sorties sont obligatoires et peuvent avoir lieu en journée ou en soirée.
- Les frais obligatoires (photocopies) et les frais facultatifs (spectacles, sorties pédagogiques, etc.) sont à verser sur le compte du Conservatoire BE26 7320 7907 2229 pour le 30 septembre au plus tard, avec en communication la mention : « Frais HA APT + nom et prénom de l'élève ».
- Monsieur Domet, coordinateur, se tient à la disposition des élèves et de leurs parents pour toute question relative à l'option. (hugues.domet@iata.be)

IATA

Rue de la Montagne, 43A – 5000 Namur

081 25 60 60

081 25 60 85

www.iata.be

Conservatoire Balthasar-Florence

Rue Rogier, 80 – 5000 Namur

081 24 85 30

conservatoire@ville.namur.be

www.conservatoire.namur.be

Qualités souhaitées pour intégrer l'option

Aucun bagage préalable n'est exigé pour l'entrée en option « Arts de la Parole et du Théâtre », mais certaines qualités personnelles sont néanmoins indispensables :

- Être curieux
- Être créatif
- Pouvoir faire preuve d'audace
- Avoir le sens de l'observation
- Accepter et considérer la critique

Ce qui est attendu de l'élève (voir ROI)

- La capacité à travailler en collectif
- Le respect des partenaires de jeu
- La régularité et la ponctualité
- La motivation et l'intérêt pour le théâtre et la lecture
- Le respect du personnel du Conservatoire et du matériel mis à disposition
- Le respect des consignes et des délais
- Une attitude sérieuse et engagée dans le travail

LE TEST D'ORIENTATION

Pourquoi ?

Le test d'orientation est une exigence de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) ; il est donc obligatoire. Il a pour objectif de tester la motivation du/de la candidat-e et d'évaluer sa capacité à intégrer des Humanités Artistiques, mais ce n'est pas un examen d'entrée.

Le test se déroule devant le conseil de classe composé des professeurs de l'option, de la direction du Conservatoire et d'un membre de l'inspection (FW-B). L'avis rendu est communiqué oralement aux élèves à l'issue du test.

Déroulement

Le test d'orientation se déroulera au Conservatoire Balthasar-Florence y compris pour l'entrée en 3^e année.

Le test se déroulera en 2 temps, les élèves candidats devront :

- Se présenter et expliquer leur motivation
- Interpréter un texte

Les modalités détaillées du test d'orientation sont disponibles sur demande.

EN RÉSUMÉ, POUR T'INSCRIRE, TU DOIS...

- T'inscrire au préalable à l'IATA (obligatoire)
- Remplir ta fiche d'inscription et la renvoyer au Conservatoire en plaçant Hugues Domet, coordinateur de l'option, en copie
conservatoire@ville.namur.be
hugues.domet@iata.be
- Présenter le test d'orientation (obligatoire)

MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

Conservatoire Balthasar-Florence de Namur
Grand Manège – Rue Rogier, 80 – 5000 Namur

L'horaire précis sera communiqué par e-mail quelques jours avant le test. La carte d'identité est indispensable pour présenter le test d'orientation.